

ABONNEMENT.

Sommaire : Un an... 30 fr. Six mois... 18. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 23; A. EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et publiées, sans justification dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne : A PARIS, chez MM. HAYAL-LAFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

26 Octobre 1880.

Chronique générale.

Les fêtes que la ville d'Angers a organisées pour l'inauguration de la statue de David n'ont point eu le caractère qu'elles auraient dû avoir. Aussi se sont-elles grandement ressenties du manque de tact qui a présidé à leur conception, et de la fausse direction qu'on leur a donnée.

Tout a été froid dans cette journée de dimanche, où deux membres du gouvernement venaient rehausser de leur présence la solennité, et où ils n'ont trouvé, de la part de la population, qu'une indifférence marquée. Il en eût été autrement, si la pensée de M. le ministre des affaires étrangères avait été saisie et rendue par notre municipalité.

plètement manquées; elles n'ont pas été générales, elles sont restées les fêtes du parti politique qui domine aujourd'hui, parti qui s'est glorifié dans David, moins parce que David a été un artiste éminent, que parce qu'on lui a prêté à tort ou à raison les idées d'un radical de nos jours.

Le Sénat et la Chambre des députés sont convoqués en session extraordinaire pour le 9 novembre.

Nous avons annoncé que la majorité des ministres semblait disposée à attendre la décision du tribunal des conflits pour compléter la série des attentats contre les congrégations.

Il nous revient que dans ce but le cabinet veut devancer la convocation de ce tribunal. La preuve en est dans la précipitation que l'on a mise à nommer les commissaires du gouvernement et à remplacer celui qui a récusé l'honneur de porter la parole dans ce débat au nom des persécuteurs.

Dès le lendemain de la décision du tribunal, la persécution recommencera plus vive que jamais, et de cette façon le ministre pourra se présenter à la Chambre des députés, fier d'avoir tenu ses tristes promesses.

La France annonce qu'une interpellation sera faite à la Chambre des députés par un membre de la majorité relativement aux mesures contre les congrégations. Cette interpellation aurait pour sanction un ordre du jour qui, approuvant ce qui a déjà été fait dans cette voie, inviterait le gouvernement à poursuivre rigoureusement l'application des décrets.

S'appuyant sur un vote de confiance, le gouvernement prendrait alors toutes les mesures que comporte la situation.

Une lutte diplomatique agite en ce moment les cabinets européens. D'un côté, l'alliance anglo-russe cherche à attirer la France et l'Italie; d'un autre côté, l'alliance austro-allemande use de sa prépondérance pour conclure avec l'Italie et la France.

Or, l'intérêt de l'Italie est intimement lié à celui de la France.

Si la politique de M. Gambetta et de M. Gladstone triomphe, une quadruple alliance empêchera l'Allemagne et l'Autriche d'exécuter le plan de campagne dont on a parlé.

En face des armements considérables de toute l'Europe et des pourparlers entre les différents cabinets, nous croyons, dit le Grand Journal, que la question d'Orient ne se terminera pas d'une façon pacifique et qu'un grave conflit entre l'Allemagne et la Russie ne tardera pas à éclater.

L'Angleterre ne serait pas étrangère à brouiller les cartes et à rendre tout accord impossible entre les deux puissances.

Le Citoyen annonce que M. Alein-Targé posera devant la Chambre la question de savoir si le mandat légal est épuisé par le vote de quatre budgets.

M. le général de Cissey a adressé au ministre de la guerre cette courte lettre :

Le général de Cissey, disponible, au ministre de la guerre.

Monsieur le ministre, Vous m'avez refusé un conseil d'enquête, à plus forte raison un conseil de guerre, en m'engageant à m'adresser aux tribunaux, pour arrêter les attaques dont je suis l'objet de la part des journaux. Prenant acte de cette autorisation, j'ai l'honneur de vous prévenir que je vais m'adresser à la justice.

M. le ministre de la guerre a répondu :

Mon cher général, J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre de ce matin. Quand il s'agit de vos actes, comme ministre, je ne saurais vous considérer comme mon subordonné. Vous n'êtes justiciable ni d'un conseil d'enquête, ni d'un conseil de guerre, et je ne puis que vous laisser votre entière liberté d'action pour poursuivre les auteurs des attaques dont vous êtes l'objet.

M. La Faure, député de la Creuse, doit déposer, le jour de la rentrée des Chambres, une demande d'interpellation sur l'affaire Cissey-Kaulla.

MM. Laisant et Clémenceau demanderont une enquête parlementaire.

Cette affaire, dans laquelle vont se trouver mêlés les noms de personnages qui n'avaient pas figuré jusqu'ici au procès, menace de prendre des proportions énormes et va entrer, dit-on, dans une phase imprévue.

A LA SALLE GBAFFARD. ECHANTILLONS D'ELOQUENCE CONTEMPORAINE.

Le citoyen Arthur Piéron, ouvrier typographe, termine en demandant que les électeurs parisiens posent, soutiennent et fassent triompher la candidature du « galérien Bérézowski ».

Non, dit l'orateur, ce n'est pas un crime, mais même un devoir, de se débarrasser par la mort de tout ce qui entrave la marche du socialisme. Si jamais, un jour, un candidat quelconque, fût-ce même Gambetta, aspirait au pouvoir suprême, on ne craindrait pas de débarrasser la France d'un monstre... (Double salve d'applaudissements). Il n'osera pas l'être, ce parvenu qui, il y a dix ans, faisait plus que du socialisme dans les brasseries du quartier Latin. Aujourd'hui, Gambetta a été flagellé deux fois sur les deux faces à Belleville; aujourd'hui,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MESNIL-AU-BOIS

(Suite.)

Elle marchait lentement, comme ces sérapiques fiancées que l'on voit en rêve, et, sans avoir dit un seul mot, elle vint poser une main sur l'épaule de Jacques, qui tressaillit à ce contact et devint plus pâle encore.

Puis, les yeux dans les yeux, et d'une voix triste, elle lui dit :

Jacques... mon ami... mon frère... Ah! c'est mal, et vous m'affligez bien le cœur... Mais pourquoi donc cet empressement?... pourquoi donc vouloir me quitter ainsi?

Pourquoi?... fit Jacques avec un premier élan involontaire, avec un vrai cri de douleur arraché de l'âme... Pourquoi?...

Mais effrayé sans doute du mot qui lui montait aux lèvres, il se cacha tout à coup le visage dans ses deux mains, et se tut.

Où... Mais Pétronille était là, Pétronille avait carte blanche, et sa grosse et franche voix fit spontanément explosion au milieu du silence, afin d'achever l'aveu de Jacques.

Eh! pardine!... s'écria-t-elle enfin, c'est parce qu'il ne se sent pas la force de vous voir en épouser un autre, parce qu'il avait espéré que votre mari, ce serait lui... parce qu'il vous aime!

A ce dernier mot, qui pour Bernardine éclairait soudainement le passé, elle se recula comme au bord d'un abîme, et, les mains en avant, le corps tout palpitant, la voix toute brisée :

Jacques, fit-elle. O mon Dieu! Jacques... Jacques, est-ce vrai?

Jacques eut un dernier mouvement pour fuir; une dernière fois, le notaire l'arrêta. Puis, répondant à sa place :

Bernardine, dit-il, oui, mon enfant, c'est la vérité.

Alors, alors Jacques devint vraiment sublime. Il démasqua tout à coup son visage magnifiquement crispé par la douleur; il se redressa vaillamment de toute la hauteur de sa taille, il secoua sa crinière de lion, et de toute la puissance de ses forces, luttant avec héroïsme contre l'évidence qui l'écrasait, contre les révoltes désespérées de son propre cœur :

Ne le croyez pas, Bernardine! s'écria-t-il. Ils vous trompent, ils mentent... Ce n'est pas vrai... Non... je ne vous aime pas! Comme un ami, comme un frère, oui... oh! oui! Mais autrement, est-ce que c'est possible?... Est-ce que les loups songent à épouser les colombes?... Non... non...

je veux m'en aller... mais tout simplement parce que mon heure est venue, parce que la marée n'attend pas, parce qu'il y va de mon intérêt... et l'intérêt pour moi, c'est tout... parce que je dois partir!...

Dans le lointain, les cloches de l'église commençaient à sonner pour le mariage.

A ce bruit, toute l'énergie factice de Jacques tomba comme par enchantement. Son front se courba, ses genoux ployèrent, tout son corps se prit à trembler, toutes les larmes amassées jaillirent de ses yeux. Le géant était vaincu.

Ces cloches! s'écria-t-il d'une voix convulsive, haletante, éperdue, ces cloches... oh! je le savais bien, moi, que je ne pourrais pas les entendre!... Elles m'entrent dans les oreilles... elles me sonnent dans le cœur!... Et ils se sont tous conjurés pour me retenir ici. Oh! les méchants, ils ont voulu voir pleurer un homme! Eh bien, eh bien, soyez satisfaits... Oui, je l'avoue... j'ai aimé Bernardine... oui, je l'aime... je l'aime! et je souffre horriblement... Oh! ces cloches... ces cloches... et j'en deviendrai fou... j'en mourrai... j'en mourrai!

Puis, en proie à la terrible crise de la force terrassée par le désespoir, il tomba accroupi sur le seuil et se prit à sangloter comme un enfant.

Quant à Bernardine, elle s'agenouilla lentement

auprès de Jacques, et, le cœur brisé, les yeux au ciel :

Mon Dieu! dit-elle, comment avez-vous pu permettre que je ne devine rien... que je ne comprenne rien? O mon Dieu! pardonnez-moi!

A l'étage supérieur, la tante Rose referma le judas, et se relevant en face du vicomte :

Souvenez-vous des roches Noires, lui dit-elle. Il vous a sauvé la vie!

XXVI

Peindre l'émotion de Roger, ce serait impossible.

Ne me parlez pas de cela, voulut-il répondre à la tante Rose. Oh! ne m'en parlez pas...

Pourquoi donc me tairais-je? reprit-elle avec une émotion croissante. C'est votre devoir de m'entendre, et c'est le mien de continuer. Oui, car j'ai ma part de faute aussi dans tout cela; — j'aurais dû me défier de vous, pressentir ce qui résulterait de votre séjour trop prolongé au Mesnil... Mais non... bien loin de là, connaissant l'amour de Jacques, je me suis bercée de l'espoir que votre reconnaissance lui viendrait en aide auprès de Bernardine, et voilà pourquoi j'avais commencé à vous prendre pour confident. Aveugle que j'étais! Lorsque la façon dont tournaient les choses s'est révélée à moi, il était trop tard pour vous avertir; mais il est temps encore aujourd'hui de vous supplier. Monsieur le vicomte, vous êtes léger,

Gambetta est rejeté par tous les honnêtes gens.

Il faut que nous affirmions le droit au régime, il faut aux prochaines élections proposer non-seulement la candidature de Berezowski, mais encore celle de Nourrit, un des assassins du général Bréa.

Il faut que ce jour-là toutes les voix se reportent sur ceux qui, s'ils avaient réussi, auraient empêché la guerre, la réaction et la République bâtarde dont nous jouissons aujourd'hui, et qui nous auraient évités la honte d'être gouvernés aujourd'hui par des bourreaux républicains....

Le citoyen Emile Gautier, rédacteur de la Commune, prend la parole après lui. Voici l'analyse de son discours :

Citoyennes et citoyens,

Il est étrange qu'après dix ans de République, nous soyons encore obligés de parler d'amnistie. C'est cependant cette question qui nous réunit ici. Nous avons à amnistier un républicain coupable d'avoir attenté à la vie d'un empereur. Est-ce que jamais on a vu une monarchie punir ceux de ses serviteurs qui avaient assassiné la République? Au contraire, on comble ceux-là de faveurs et de récompenses... Il était réservé à la République impériale de faire le contraire et de faire converger toutes ses rigueurs sur les meilleurs républicains....

Ils ont su se ménager comme une suprême satisfaction l'agonie lente et douloureuse du régime Berezowski.

Eh bien ! il faut arracher cette dernière proie aux bourreaux comme nous avons arraché les autres. Il faut sauver Berezowski comme nous avons sauvé Trinquet, comme nous avons sauvé Hartmann....

Qui dit amnistie dit oubli, et il ne s'agit pas d'oublier, mais de se souvenir....

(Ici, un passage publié dans notre avant-dernier numéro sous le titre : « Un beau chiffre. »)

Non ! n'oublions pas ! N'oublions pas que les raisons qui soulevèrent les pavés en 1871 sont encore debout ! N'oublions pas que tous les tyrans ne sont pas morts !

Le tyranicide est un droit, c'est un devoir....

En face de l'oppression, il n'y a qu'une ressource : l'insurrection armée, consacrée par la Déclaration des droits de l'homme, est tout aussi légitime quand elle est individuelle que quand elle est collective.

Si les congrégations, même autorisées, en disaient autant, ou le demi-quart, ou seulement la centième partie....

On écrit de Saint-Omer que le commissaire de police et le sous-préfet, pour faire crocheter les portes du couvent des Carmes, avaient dû amener avec eux un serrurier de Boulogne, tous les serruriers de Saint-Omer ayant refusé d'accomplir cette besogne.

Nous lisons dans le Grand Journal :

M. Dulac, commissaire aux déléga-

mais vous êtes bon. N'éternisez pas le malheur dans cette maison où vous avez été reçu comme un fils. Pitié pour Jacques, qui vous a arraché à la mort. Pitié pour Bernardine qui ne saurait être longtemps heureuse avec vous. Oh ! vous le savez bien !... Pitié pour une vieille femme de quatre-vingts ans, qui n'est pas votre ennemie, vous le reconnaîtrez plus tard, et qui se prosterne devant vous, des larmes plein les yeux et les mains jointes !

Mais, demanda Roger tout éperdu, mais que voulez-vous donc que je fasse ?

La tante Rose se leva lentement et alla ouvrir la fenêtre, qui, donnant sur les derrières de la maison bâtie en pente, se trouvait à peu de distance du sol.

Non loin de là, de l'autre côté de la haie, il y avait une calèche découverte.

Dans cette calèche, Anastasie et son père.

Au bruit de la fenêtre, celui-ci se releva vivement, et, par un geste éloquent, montra sa fille, qui tendait les bras au vicomte.

Fontanelle eut un premier mouvement très-marqué vers elle.

Voici ma réponse ! dit la tante Rose.

Roger tressaillit, passa les mains sur son visage, puis fiévreusement demanda :

Mais comment faire comprendre à Bernardine... quel moyen employer, aujourd'hui, au moment même du mariage ?

Ce qui ne peut se dire, on l'écrit ! répondit

lions, a reçu une lettre anonyme contenant des menaces de mort s'il se livrait à de nouvelles expulsions.

Déjà une lettre semblable avait été adressée à M. Clément.

L'une et l'autre ont été transmises au préfet de police.

D'après les Tablettes d'un Spectateur, le nommé Estublier-Dugas, commis-voyageur en bandages herniaires, bien connu depuis Lyon jusqu'à Marseille, va être nommé, dit-on, grâce à la protection de M. Gent, receveur particulier des finances à Aix.

LES DÉMISSIONS.

Nous avons parlé de la démission des commissaires de Rennes : le commissaire central apporta la sienne à cinq heures du matin ; le préfet dut la recevoir.

Le plus ancien des commissaires, sommé d'obéir, répondit qu'il n'avait jamais engagé son honneur et sa conscience, et donna sa démission.

Le second commissaire d'arrondissement fut appelé. C'est un jeune homme arrivé depuis moins d'un mois à Rennes et sur lequel on croyait pouvoir compter. Même refus ! Le préfet avait en ce moment auprès de lui son fils, jeune magistrat d'une des dernières fournées.

Monsieur le préfet, dit le commissaire, j'ai un fils, et je ne veux pas lui laisser un nom déshonoré.

Un sergent de ville, Augustin Jan, a également donné sa démission. Il a adressé la lettre suivante à la Bretagne :

Monsieur le rédacteur,

Veillez ajouter aux noms très-honorables de M. le commissaire central Delalande et de MM. les commissaires Buisson et Renard, celui d'un simple agent de police. J'aimerais mieux mourir que de faillir, selon la devise de la vieille Armorique.

Augustin JAN.

Deux estimables serruriers de Rennes, faussement accusés d'avoir été les collaborateurs de M. le préfet dans l'accomplissement de sa mission républicaine, adressent chacun au Journal de Rennes une lettre qui leur fait le plus grand honneur.

L'un de ces braves artisans, M. Boullé, dit que, bien que « père de quatre enfants, il aurait préféré mourir de faim, plutôt que de commettre cette lâcheté.

Le second, M. Blais, déclare qu'il n'est pour « rien dans cette affaire et qu'il ne mérite aucune insulte de personne. »

Ajoutons encore une page au livre d'or des fonctionnaires qui ont refusé de prêter leur concours à la persécution religieuse.

L'Union de la Sarthe, journal du Mans, publie la lettre suivante, adressée par un brigadier de police au sous-préfet d'une ville voisine du Mans et dans laquelle se trouve une congrégation menacée d'expulsion :

la tante Rose, en indiquant la table où se trouvaient précisément du papier blanc, de l'encre et des plumes.

— Écrire... quoi ? balbutia Roger.

— Oh ! quelques mots seulement....

« J'ai tout entendu, et je pars... épousez Jacques !... »

Après un dernier temps d'arrêt, le vicomte écrivit et signa.

Je passai le papier à la tante Rose.

— Fidèle ! appela-t-elle aussitôt. Pour Bernardine ! commanda la tante Rose.

Fidèle jappa en guise de réponse, prit délicatement la missive entre les dents, courut tout d'abord à la porte, et la trouvant fermée, sauta lestement par la fenêtre.

— Vite ! vite ! balbutia le vicomte avec une sorte d'effroi. Fuyons... mais par où ?

— Eh... parbleu ! m'écriai-je, Fidèle vient de te montrer le chemin.

Et je le pouvais en même temps vers la fenêtre.

Il baissa les yeux vers le plancher, comme pour adresser un dernier regard d'adieu à Bernardine... Il eut un soupir, une larme, puis il sauta.

Et presque aussitôt, au milieu du bruit de la calèche qui l'emportait au galop, nous entendîmes retentir le double cri triomphant du Maniquette et de la Maniquette.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

Monsieur le sous-préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser, en même temps qu'à M. le maire de X..., ma démission de brigadier de police. J'avais accepté les fonctions d'agent, et plus tard celles de brigadier, pour protéger la tranquillité publique, veiller à l'exécution des règlements municipaux, et défendre la vie et la propriété de mes concitoyens contre les criminels. Je n'avais jamais songé un seul instant qu'il me faudrait, moi qui ne suis qu'un agent municipal, prêter main forte à des actes de violence ordonnés par le gouvernement contre des religieux qui n'ont jamais fait de mal ni à moi ni à personne.

C'est pourtant ce que je serais à la veille de faire si je gardais ma place et mes galons.

Je viens donc vous les rendre, après quinze ans de bons et loyaux services. C'est à mon pain quotidien que je renonce, parce que, étant père de famille, je n'ai pu faire d'autres économies sur mes pauvres appointements que la retenue de cinq pour cent sur la caisse des retraites, que je vais perdre ; mais j'aime encore mieux cela.

Ce qui me console, c'est que j'ai pu au moins mettre à la caisse d'épargne l'estime de mes concitoyens, qui depuis quinze ans m'ont vu à l'œuvre nuit et jour. Aussi j'espère qu'en reprenant mon ancien état de serrurier je trouverai facilement assez d'ouvrage pour élever ma famille.

Le gouvernement lui-même s'apprete à m'en fournir, et j'aime mieux réparer les serrures que vous allez faire sauter que de vous aider à les démolir.

Voilà pourquoi je donne ma démission, en vous priant de ne pas vous déranger pour venir me requérir comme serrurier, puisque je ne veux pas être exposé à vous accompagner comme brigadier de police.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le sous-préfet, pour toute autre chose, votre bien dévoué serviteur.

LEONARD,

Brigadier de police.

L'Univers dit que les catholiques ont le devoir de procurer un emploi convenable aux commissaires et agents qui donnent leur démission plutôt que de coopérer à l'exécution des décrets.

Le Gaulois émet la même pensée, en ces termes :

Le respect et l'admiration de tous les honnêtes gens les récompenseront. Mais les conservateurs ont le devoir d'honneur de ne pas laisser les hommes qui viennent de donner un tel exemple souffrir des conséquences de leur démission.

Le Gaulois demande à ses amis, à ses abonnés, à ses lecteurs, de vouloir bien l'aider dans l'œuvre de réparation que tout Français épris de la justice doit avoir à cœur d'accomplir.

Il faut qu'immédiatement des postes convenables soient offerts aux trois magistrats démissionnaires.

En attendant, le Gaulois demande aux commissaires de la ville de Rennes la permission de mettre à leur disposition une somme de cinq cents francs.

Il acceptera avec reconnaissance toutes les sommes qui lui seront envoyées dans le même but de réparation et de patriotique manifestation.

D'autre part, nous lisons dans Paris-Journal :

« Un certain nombre de personnes riches ont mis à la disposition des religieux fugitifs, après les violences souffertes, leurs châteaux ou leurs maisons. »

Ce mouvement, qui est à la fois l'élan de la charité divine et la protestation de la liberté violée, ne doit point s'arrêter là.

Que les chefs d'industrie qui tiennent pour le bon droit ouvrent leurs établissements à ces fonctionnaires de l'Ille-et-Vilaine, pourvus aujourd'hui de ressources assurément fort maigres, et demain peut-être sans pain.

Ils ne sauraient rencontrer d'employés qui leur fournissent de meilleures garanties de bonne conscience et de probité. »

Etranger.

AFFAIRES D'ORIENT. — A propos de Dulcigno, on nous assure que près de deux cents chefs de la ligue albanaise auraient refusé d'adhérer à l'iradé impérial. Rien ne nous

étonne, nous avions prévu cette résistance, et comme la flotte combinée ne peut stationner, sans danger, dans les eaux de la mer Adriatique, vu la mauvaise saison, le sultan serait arrivé au but de sa politique de tergi-versations. Nous savons, en outre, qu'un accord parfait règne entre les chefs de la ligue albanaise et Osman-Pacha ; donc, cette résistance n'est qu'un faux-fuyant pour retarder encore cette solution.

Il paraît que des comités turcs se seraient formés en Bosnie et en Herzégovine dans le but de soulever les populations contre les Autrichiens.

Le gouvernement d'Autriche-Hongrie aurait signifié à la Sublime-Porte d'avoir à faire cesser cette excitation sous peine d'amener de nouvelles complications.

On mande de Londres que l'amiral Seymour, très-découragé des lenteurs apportées à la cession de Dulcigno et croyant s'apercevoir de certaines intrigues ourdies par l'Allemagne et l'Autriche contre lui, demande à recevoir l'autorisation d'envoyer un ultimatum à la Porte.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les Fêtes d'Angers.

L'inauguration de la statue de David d'Angers défraie tous les journaux. Parlons donc de cette cérémonie et procédons par ordre.

La fête s'est ouverte samedi, à sept heures du soir, suivant le programme officiel, par un concert au Jardin du Mail. — Soit que l'heure eût été mal choisie, soit toute autre cause, nous avons constaté qu'il n'y avait pas foule autour du kiosque et de la Musique municipale.

La Marseillaise gratuite et obligatoire a comblé les vides.

Les promeneurs se dirigent vers la Retraite aux flambeaux.

Cette Retraite aux flambeaux, toujours très-populaire, n'était pas belle, assurément, et manquait de tambours. — Il est vrai que le général Farre a supprimé les tambours.

Les Cavaliers, indiqués sur le programme, ne faisaient pas même figures de gendarmes. Ils n'avaient plus de cuirasses, les infortunés ! et ils n'avaient pas davantage les jannes boudrières. Ils étaient noirs.

Derrière eux, les porte-lanternes étaient étincelants de lanternes vénitienes, mais leur défilé a été court, et quant au Char de feu, que nous annonçait l'affiche, figurez-vous, lecteurs, un simple camion de M. Anatole, de M. Alexis, ou d'une compagnie quelconque. — le même peut-être qui avait apporté les feuilles et les fleurs destinées au Bal municipal, — cinq branches d'arbre à droite, cinq branches d'arbre à gauche, et puis dedans deux hommes en cuirasse de carton, comme au théâtre, et allumant des feux de Bengale. — Voilà le Char de feu !

Pour terminer cette première journée d'une fête en l'honneur d'un enfant du peuple, il y avait grand bal de charité à l'Hôtel-de-Ville. Pour des républicains, ce bal était peu démocratique si l'on en juge par la souscription qui était de dix francs par cavalier. Aussi, soit manque d'enthousiasme, soit économie, la salle du bal n'était-elle guère garnie. Cent soixante invités avaient souscrit ; de ce nombre se trouvaient la plupart des fonctionnaires qui venaient danser une polka de peur que leur absence ne fût suspecte. Les membres du conseil municipal eux-mêmes paraissaient peu amateurs de la danse. Quelques-uns d'entre eux n'avaient pas jugé à propos d'amener les dames de leur famille et, après avoir envoyé leurs souscriptions, s'étaient fait excuser.

En face le bal officiel, s'en trouvait un autre. Les Folies-Angévines avaient aussi ouvert leurs portes. Le peuple avait compris que c'était vraiment là le bal démocratique, aussi cavaliers et cavalières s'étaient-ils dirigés vers l'établissement de M. Serin. Vingt sous n'est pas dix francs, disaient les ouvriers, et nous nous amusons tout aussi bien.

Laissons les danseurs se livrer à leurs ébats et arrivons au grand jour de l'inauguration de la statue de David.

Dimanche matin, le train spécial qui amenait à Angers M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères, et M. Turquet, sous-secrétaire d'Etat au ministère des

Beaux-Arts, arrivait en gare Saint-Serge à neuf heures et demie.

L'entrée du cortège n'a provoqué ni enthousiasme, ni contre-manifestation sériuse. — Le tout a été aussi froid que le temps. — et les quelques coups de canon que l'on a tirés sur le Champ-de-Foire en l'honneur du ministre n'ont pu servir qu'à lui permettre de voir qu'on acclamait son entrée dans la cité, alors que la masse des curieux ne disait rien et ne songeait pas même à ôter son chapeau.

Il faut tout dire: l'arrivée du *Train spécial* a manqué de prestige, et M. le député Maillé, évidemment, n'avait pas convoqué son quartier pour faire une ovation à M. Barthélemy Saint-Hilaire et à M. Turquet. — Les curieux n'étaient pas en foule, et ceux qui étaient là n'ont témoigné, vraiment, ni enthousiasme sincère, ni hostilité réelle. — Le ministre et le sous-secrétaire d'Etat, s'ils ont l'intelligence et le coup d'œil nécessaires aux hommes d'Etat, ont pu constater qu'ils ne recueilleraient ici que l'indifférence ou le dédain.

Ils ont, en conscience, obtenu l'un et l'autre, rien de plus.

A peine les envoyés du ministère sont-ils sortis, qu'une cinquantaine de voix se font entendre en criant: « Vive les Jésuites! Vive la liberté de conscience! Vive M^r Freppe! » D'autres ripostent en criant: « Vive les décrets! Vive la République! » On nous assure que les cris de: « A bas la magistrature! » ont été entendus.

M. le ministre paraît surpris et M. le préfet hausse les épaules.

Ces cris accompagnent le cortège jusqu'à la préfecture; plusieurs jeunes gens sont menacés d'être arrêtés; quelques-uns même sont obligés d'entrer dans un café pour se soustraire aux hurlements d'une bande de politiciens.

A midi, un cortège interminable sort de la cour de la mairie pour aller chercher M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Turquet à la préfecture.

On remarque dans ce cortège les élèves du Lycée, fusil sur l'épaule, et commandés par un sergent, les élèves de l'Ecole des Arts également armés, la musique des pompiers, la Société Sainte-Cécile, l'Ecole normale, une députation de toutes les Sociétés d'ouvriers et des Chambres syndicales. Toutes ces députations avaient un drapeau, et un de leurs membres portait un bouquet ou une couronne qu'ils devaient déposer aux pieds de la statue de David.

Au moment de l'arrivée du cortège sur la place de Lorraine, la statue est découverte. M. Barthélemy Saint-Hilaire prend place sur l'estrade à côté de M. le maire. Nous remarquons M. Robert David, fils de David d'Angers, ayant avec lui son jeune fils, Pierre David. La cérémonie commence par une cantate chantée par la Société Sainte-Cécile. Les paroles sont de M. Rogeron et la musique de M. Febyre.

On entend ou plutôt on n'entend point les discours prononcés par M. Guillon, maire, M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Turquet.

La cérémonie terminée, plusieurs corporations déposent des couronnes au pied de la statue et le cortège retourne à la préfecture. M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Turquet se rendent au Cirque-Théâtre pour assister au concert de l'Association artistique.

A six heures, banquet au nouveau Palais-de-Justice. Cinq cent quatre-vingt-seize couverts. Toast porté par M. Guillon, M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. Robert David, M. Laure, M. Maillé et un représentant de la presse républicaine de Paris.

A 9 heures, le dessert était à peine commencé que M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Turquet se rendaient sans bruit à la gare Saint-Serge pour se diriger vers la capitale, n'ayant guère pour toute escorte que le cocher qui a bien voulu leur ouvrir la portière de sa voiture.

La fête était piteusement terminée par un feu d'artifice, dont le bouquet fut médiocre, tiré sur le Champ-de-Mars par M. Petit-De-maison, de Nantes.

Nous lisons dans le *Courrier d'Angers*:

« Les représentants du gouvernement devaient arriver, disait-on, samedi soir, par un train spécial disant de Paris dimanche, à quatre heures du matin, et arrivant à Angers, gare Saint-Serge, à dix heures et demie du matin.

Or, par le train express de quatre

heures du matin, arrivait en gare Saint-Serge un fourgon ayant extérieurement à peu près l'apparence d'un wagon-écurie. Ce fourgon fut mis à quai avec la plus grande précaution, et les employés reçurent l'ordre d'éviter de faire le moindre bruit autour de la voiture mystérieuse.

C'est qu'en effet ce fourgon qui appartient à la Compagnie de l'Ouest et qui est aménagé intérieurement de manière à former deux cabines, amenait à Angers les représentants du gouvernement. Dans cette demeure, qui ne manque pas d'analogie avec les voitures des comédiens ambulants, dormaient du sommeil du juste, nous voulons le croire, M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Turquet. Ils attendaient en gare l'heure de la réception officielle.

« A la gare Saint-Serge, la salle d'attente des troisièmes avait été décorée et formait le salon d'honneur. Au centre on avait placé le buste de David d'Angers entouré de fleurs. Dès neuf heures, les troupes de la garnison sont échelonnées sur les boulevards depuis la gare jusqu'à la préfecture.

« A neuf heures vingt, M. le général marquis de Galliffet arrive avec M. le général Bonnetou, tous les deux sont en grande tenue de service, puis M. Assiot.

« M. le ministre et M. le sous-secrétaire d'Etat prenaient leur chocolat, les hauts fonctionnaires durent attendre. Tout le monde regardait anxieusement la mystérieuse voiture dans laquelle rien ne bougeait. Enfin, le préfet et le général de Galliffet s'avancent à la porte du fourgon d'où débarquent les deux personnages officiels. »

La gelée blanche était un sûr pronostic de pluie. Le vent s'est en effet tourné au sud et le temps est devenu pluvieux ce matin après avoir été clair pendant toute la journée d'hier. Le thermomètre n'était dans la matinée qu'à 8 degrés au-dessus de zéro.

Nous avons dit qu'il avait tombé de la neige à Paris la semaine dernière; la neige fondait en touchant le sol; à la campagne, la terre était blanche; en Normandie, il en est tombé de quoi former une couche épaisse.

On ne se souvient pas d'un hiver si tôt et si rudement annoncé.

THEATRE DE SAUMUR. — Nous rappelons la représentation qui sera donnée demain mercredi sur notre scène par la troupe de M. Boulanger, et qui se composera de l'œuvre d'Offenbach, montée avec tant de soin et si supérieurement jouée par tous les artistes.

Le *Rideau*, journal de théâtre, constate aussi « l'éclatant succès de la *Fille du Tambour-Major* à Angers. Succès de tout genre, dit-il. Succès de pièce, de mise en scène et d'interprétation. Bis nombreux et rappels après chaque acte. Tous nos compliments à M^{mes} Lurie, Martin et Maubrun, à MM. Géraizer, Larose, Lambert, Grimoult, très-bien secondés par le reste de la troupe. Vous tenez un succès, M. Boulanger, sachez en profiter. »

Le même journal dit également que M^{lle} Nau est engagée pour la fin de ce mois; que M. Badiali va nous revenir, et qu'un troisième artiste de valeur se fera entendre dans les rôles de *l'arlette*. Nous pouvons compter également sur le remplacement prochain du premier ténor.

NANTES.

Samedi soir, l'honorable M. Thomas, commissaire de police du 4^e canton de Nantes, a donné sa démission.

Encore un homme de cœur, un catholique courageux, qui préfère résigner ses fonctions plutôt que de prêter la main à une exécution qui répugne à sa conscience et à son honneur.

Nous lui adressons nos félicitations les plus chaleureuses, et nous sommes en cela l'écho de nos concitoyens.

(*Espérance du Peuple.*)

Un décret de l'empereur d'Allemagne confère à M. Herbet major, ex-directeur du personnel au ministère des affaires étrangères en France, et frère de M. Herbet minor, préfet de la Loire-Inférieure, l'ordre de la Couronne Royale de première classe.

Nous pensions M. Herbet trop attaché aux idées républicaines pour accepter le grade de chevalier de la *Couronne Royale*.

Il est vrai qu'il s'agit de la Couronne Royale d'Allemagne. (*Id.*)

Faits divers.

On n'est pas près d'interdire la fabrication du vin artificiel. Pour la restreindre autant que possible, on a imaginé, en Autriche, de la frapper d'un impôt et de la placer sous un contrôle spécial comme la fabrication de l'alcool.

En Bavière, on s'appête à imiter cet exemple. Un projet de loi concernant l'impôt sur l'industrie, prévoit, pour la fabrication du vin industriel, un impôt de patente de 60 marcs par an, augmenté d'une contribution variable de 4,000 à 5,000 marcs, selon l'importance de la fabrique, le nombre d'ouvriers qu'elle emploie et le capital social qui est engagé. Le contrôle ne sera pas facile, mais, pour les administrations de l'impôt, le problème n'est pas insoluble.

**

Une vieille anecdote. — Il y a quelques années, un missionnaire avait ramené en Angleterre un nègre de l'intérieur de l'Afrique.

C'était par un hiver rigoureux; un jour, comme le bon Africain traversait un village, tous les chiens du pays s'ameutèrent avec fureur contre ce voyageur dont la couleur insolite ne leur revenait point.

Le nègre se baissa pour ramasser une pierre et la leur jeter; mais la pierre, solidement incrustée dans la glace, résista à tous ses efforts.

Ce phénomène de la glace, dont il était le témoin pour la première fois, plongea le nègre dans une profonde stupéfaction.

— Singulier pays! l'entendit-on murmurer, on y lâche les chiens et on attache les pierres.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que la maison Merklin vient de terminer le grand orgue destiné à l'église nationale de Saint-Louis des Français, à Rome. M^r le cardinal-archevêque de Lyon et M^r l'évêque de Tarentaise ont tenu à entendre le magnifique instrument avant qu'il ne quittât les ateliers du célèbre facteur, où M^r Druon, supérieur de notre église nationale, a voulu se rendre expressément, pour apprécier l'œuvre à laquelle il a consacré, on le sait, tout son zèle.

Après plusieurs auditions dont l'incomparable M. Guillemant, de la Trinité de Paris, et les habiles organistes de Lyon, M. Trillat et M. Laurent, ont fait les honneurs, Son Eminence et les dignes prélats ont témoigné toute leur satisfaction à M. Merklin pour la perfection de son nouvel ouvrage, qui sera, en Italie, le premier orgue moderne représentant honorablement la grande et belle facture de notre pays.

Le même facteur vient de doter l'église de Saint-Merry de Paris d'un orgue de chœur qui ne le cède en rien, comme fini de travail et réussite d'exécution, aux instruments les plus justement renommés de M. Merklin, dont M^r Druon a voulu entendre hier le plus considérable, à Saint-Eustache. M. Guillemant, chargé de le faire résonner, s'est montré tout simplement et comme toujours admirable.

H. J. P.

(Extrait du journal *le Monde.*)

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, le 24 octobre 1880.

L'ensemble de la situation justifie la confiance de la Bourse. Les difficultés extérieures ne sont pas tout à fait résolues; elles sont en voie d'arrangement. A l'intérieur, la rentrée des Chambres va donner une direction nette à la politique. Enfin, si les retraits d'or se continuent à la Banque de France, le mouvement d'exportation est moins considérable; l'escompte est facile à Londres, il est moins cher à Berlin, et, chez nous-mêmes, l'argent pour les reports a fait aux acheteurs des conditions fort acceptables.

Dans ces circonstances, une défaillance du marché serait une erreur manifeste, et d'autre part la hausse sans réserve serait une imprudence. Ce qui convient, c'est une sorte d'allure moyenne aussi éloignée de la crainte que de l'emportement.

L'attitude générale du marché correspond à peu près à ces appréciations. Notre 5 0/0, parvenu à 120.65 et 120.75, paraît rencontrer quelque résistance.

L'Italien fait 87.60. Il faut certainement tenir compte du récent voyage de financiers considérables, mais on aurait tort d'en exagérer les conséquences. Le Florin d'Autriche fait 74.40 et le Florin Hongrois 93.

Sur nos grandes valeurs françaises, le marché se sent, avec raison, plus libre. Ces titres n'ont à subir l'influence ni des questions extérieures ni de la cherté du change sur Londres ou sur New-York.

Aussi les achats du comptant sont-ils très-soutenus et très-nombreux.

Ce sont eux qui ont porté la Banque d'escompte à 840. A ce cours, le placement ressort encore à près de 7 pour cent, et il ne faut pas oublier que la Société fonctionnant depuis près d'un an avec toutes ses ressources sera probablement à même de distribuer à ses actionnaires pour l'exercice courant un dividende supérieur à celui de l'an dernier.

La Banque hypothécaire s'est élevée parallèlement à 640. Les opérations de prêts consentis par la Société prennent de mois en mois plus d'extension. Elles sont facilitées par le placement des obligations 3 0/0 et 4 0/0. Ces titres sont un véritable placement foncier; ils en présentent tous les avantages sans aucun des inconvénients qui s'attachent à la possession de la terre.

La Banque de dépôts et d'amortissement est recherchée à 560. A ce prix, elle constitue pour les capitalistes un achat bien plus avantageux que la Société de dépôts et de comptes-courants ou le Crédit industriel qui coûtent de 150 à 180 fr. de plus.

La Société générale française de Crédit a décidé, pris rang parmi nos plus grandes institutions financières. Elle en a la puissance d'organisation et les larges ressources. Elle recueille des profits égaux à ceux de nos Sociétés de premier ordre. C'est ce qui lui permet de servir en ce moment, à titre d'acompte sur le dividende de l'année courante, un intérêt de 6 0/0 à son capital social. Les actions sont très-demandées.

On dit que les actions de la Banque impériale privilégiée des Pays autrichiens ne tarderont pas à être offertes au public français. Elles seront présentées avec une prime de 50 à 60 fr. C'est, en effet, la plus-value qu'elles ont obtenue dans les transactions faites jusqu'à présent sur 400,000 actions; cette prime représente de 20 à 24 millions.

On traite la Société des Immeubles de Paris à 475. On met ce titre en portefeuille à la place de la Rente foncière parisienne qui coûte 125 fr. de plus. La Banque française et italienne est à 435. On fait 970 sur le Crédit lyonnais, 1,165 sur la Banque de Paris et 1,362 sur le Crédit foncier.

Les Bons privilégiés de l'Assurance financière donnent lieu à des achats très-suivis. La hausse sur cette valeur est absolument certaine.

Parmi les valeurs d'assurance, on recherche vivement les actions de la Foncière-Transports. Le premier exercice de cette Société donne des résultats hautement satisfaisants et qui sont le gage d'un brillant avenir.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (*Voir aux annonces.*)

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 24 octobre 1880.

Versements de 98 déposants (16 nouveaux), 10,314 fr. » c.
Remboursements, 22,120 fr. 06 c.

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

Mercredi 27 octobre 1880,

LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de Jacques OFFENBACH.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Marché de Saumur du 23 octobre.

Blé semence (l'ha)	33	Huile de noix	50	190	—
Blé nouv. (l'ha.)	—	Huile chène	50	—	—
Froment (l'ha.)	21	Graine trèfle	50	—	—
Halle, moy ^r	74	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	14 09	Foin (dr. c.)	780	95
Orge	65	11 76	Luzerne	—	780
Avoine-bar.	50	10	Paille	—	780
Fèves	75	15	Amandes	—	50
Pois blancs.	80	32	Cire jaune	50	190
— rouges.	80	25	Chanvres 1 ^r	—	—
Colza	65	—	— qualité (52 k. 500)	45	—
Chenevis	50	17	—	—	44
Farine, culas.	157	60	—	—	38

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1878, 1 ^r qualité	150	à	»
Id. 1878, 2 ^e	100	à	»
Ordin., envir. de Saumur 1878, 1 ^r	90	à	»
Id. 1878, 2 ^e	80	à	»
Saint-Léger et environs 1878, 1 ^r	90	à	»
Id. 1878, 2 ^e	85	à	»
Le Puy-N.-D. et environs 1878, 1 ^r	75	à	»
Id. 1878, 2 ^e	70	à	»
La Vienne, 1878.	65	à	»

ROUGES (2 hect. 30).

Souzy et environs, 1878	200	à	»
Id. 1878	200	à	»
Champigny, 1878	160	à	»
Id. 1878, 1 ^r qualité	160	à	»
Id. 1878, 2 ^e	140	à	»
Id. 1878, 3 ^e	140	à	»
Varrains, 1878	150	à	»
Varrains, 1878, 2 ^e	140	à	»
Bourgeil, 1878	175	à	»
Id. 1878, 1 ^r qualité	175	à	»
Id. 1878, 2 ^e	150	à	»
Id. 1878, 3 ^e	140	à	»
Restigné 1878	150	à	»
Id. 1878	150	à	»
Chinon, 1878, 1 ^r	130	à	»
Id. 1878, 2 ^e	135	à	»
Id. 1878, 3 ^e	130	à	»
Id. 1878	130	à	»

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)
PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.
 Les demandes doivent être adressées à
MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

La RENTE MUTUELLE
 SOCIÉTÉ ANONYME
 Capital réalisé : 11,500,000 Francs
 Constitué suivant acte déposé chez M^e POTIER DE LA BERTHELIERE, notaire à Paris.
 SIÈGE SOCIAL : 67, rue St-Lazare, Paris.

ÉMISSION
De 100,000 Obligations
A REMBOURSEMENT PROGRESSIF
 Produisant CINQ FRANCS d'intérêt annuel net d'impôt
 Payables trimestriellement les 1^{er} Janvier, 1^{er} Avril, 1^{er} Juillet, 1^{er} Octobre.
 Jouissance 1^{er} Octobre 1880.
 Garantie du capital.
 Sur le produit de l'émission, il sera prélevé une somme suffisante que la Société convertira en titre de rentes françaises déposés à la Banque de France.

Ces rentes françaises, ainsi que leurs intérêts accumulés, assurent l'amortissement des obligations par voie de remboursement progressif. C'est ainsi que les obligations émises à 100 fr. se trouveront successivement remboursées à 110, 120, 130, 140, 150, 160, 170, 180, 190 et 200 fr., dans une période de un à soixante ans.
 Ajoutons que les obligataires eux-mêmes auront la surveillance de leurs intérêts par le Comité qu'ils nommeront pour contrôler l'emploi des fonds destinés à reconstituer le capital et à assurer le service de l'amortissement et du remboursement progressif.

Garantie des intérêts.
 Dès aujourd'hui, les affaires toutes françaises, définitivement traitées par la Société, assurent le service régulier des intérêts des obligations émises. En effet, la Rente Mutuelle peut justifier actuellement d'un revenu de Sept cent cinquante mille francs par an, calculés sur les bénéfices réalisés pendant ces trois dernières années et représentant une fois et demie l'intérêt des cent mille obligations faisant l'objet de l'émission.

REMBOURSEMENT PROGRESSIF
 Conformément au Tableau d'amortissement annexé aux Statuts.

PRIX D'ÉMISSION : 100 FR.
 PAYABLES : { 25 fr. en souscrivant.
 35 fr. à la répartition.
 40 fr. un mois après.
 LES TITRES SERONT AU PORTEUR
LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
 Du 20 au 30 Octobre 1880.

PARIS. — A la Rente Mutuelle, 67, rue Saint-Lazare; EN PROVINCE : Chez les Banquiers et Agents correspondants.
 La Cote de la Bourse sera demandée.
 NOTA. — Sont acceptés en paiement, tous titres au cours du jour. Tous coupons échus.

CREDIT FONCIER DE FRANCE
DEUXIEME EMPRUNT COMMUNAL
de 500 millions
EN OBLIGATIONS DE 500 FR. 3 0/0
Avec Lots

Entièrement conformes au type des Obligations communales émises le 5 août 1879.
 Les titres consistent en Obligations de 500 francs 3 0/0, remboursables en 60 ans, ayant droit à 6 tirages annuels de lots les 5 février, 5 avril, 5 juin, 5 août, 5 octobre, 5 décembre. Chaque tirage comporte :
 1 obligation remboursée par 25 100.000 fr.
 1 — — — — — 000 »
 6 obligations remboursées par 5,000 francs, soit. 30.000 »
 45 obligations remboursées par 1,000 francs, soit. 45.000 »
 Ce qui fait 53 lots par tirage, pour 200.000 fr. et 318 lots par an pour 1.200.000 fr.
 Le 4^e tirage a eu lieu le 5 octobre 1880.
 Le 5^e tirage aura lieu le 5 décembre 1880.
 Les intérêts des Obligations sont payables les 1^{er} mars et 1^{er} septembre, à Paris, au Crédit Fon-

cier, et, dans les départements, dans toutes les Recettes des Finances.
 Les titres sont délivrés sous forme d'Obligations définitives, au fur et à mesure des demandes et moyennant le paiement immédiat de la totalité du prix d'émission, fixé à 485 francs.
 Les demandes sont reçues :
 A PARIS : au Crédit Foncier de France, rue Neuve des-Capucines, 19;
 DANS LES DÉPARTEMENTS : chez MM. les Trésoriers-Payeurs généraux et les Receveurs particuliers des Finances.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. —	matin.	10 h. 30	matin.	11 h. 55	matin.
8	15 —				
11	25 —	7	40 soir.		
1	17 soir.	4	51 —		
4	55 —			9	10 soir.
7	50 —	11	48 —		

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 30	matin.	9 h. 13	matin.	9 h. 38	matin.
8	35 —	5	17 soir.	6	40 soir.
12	15 soir.	3	50 —	4	28 —
6	45 —	10	47 —	11	30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.
 P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 OCTOBRE 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	86	»	20	Crédit Foncier colonial	430	»	»	C. gén. Transatlantique	595	»	»
3 % amortissable	87	90	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1360	»	13 75	Canal de Suez	1291	35	3 75
4 1/2 %	114	35	»	Obligations foncières 1877	358	25	»	Société autrichienne	597	50	»
5 %	120	85	»	Obligations communales 1879	470	»	»				
Obligations du Trésor	517	50	»	Obligat. foncières 1879 3 %	469	50	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor nouvelles	516	»	»	Sec. de Crédit ind. et comm.	742	50	»	Est	391	75	»
Dép. de la Seine, emprunt 1867	236	»	3 75	Crédit mobilier	650	»	2 50	Midi	391	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	503	»	»	Crédit Foncier d'Autriche	755	»	7 50	Nord	398	50	»
— 1865, 4 %	520	»	»	Est	775	»	»	Orléans	391	50	»
— 1869, 3 %	400	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1456	25	1 25	Ouest	392	»	»
— 1871, 3 %	398	»	1	Midi	1055	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	391	50	»
— 1875, 4 %	515	»	»	Nord	1670	»	5	Paris (Grande-Ceinture)	387	»	»
— 1876, 4 %	515	»	»	Orléans	1245	»	»	Paris-Bourbonnais	390	»	»
Banque de France	2540	»	»	Ouest	820	»	»	Canal de Suez	568	»	»
Comptoir d'escompte	975	»	5	Compagnie parisienne du Gaz	1362	50	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
 6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
 8 — 56 — — — — — soir, omnibus.
 1 — 25 — — — — — soir, omnibus.
 3 — 32 — — — — — (s'arrête à Angers) express.
 7 — 15 — — — — — omnibus.
 10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers) express-poste.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
 8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
 8 — 31 — — — — — omnibus.
 9 — 40 — — — — — express.
 12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.
 4 — 44 — — — — — soir, omnibus.
 10 — 28 — — — — — express-poste.
 Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir, arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e CHEVALIER, huissier à Montreuil-Bellay.

VENTE
 Par suite de faillite,
D'OBJETS MOBILIERS
ET DE MARCHANDISES
 Le dimanche 31 octobre 1880, à midi, et dimanches suivants, s'il y a lieu, en la demeure de M. Salomon-Renard, marchand épicerie à Puy-Notre-Dame, il sera, par le ministère de M^e Chevalier, huissier à Montreuil-Bellay, procédé à la vente aux enchères publiques des meubles, objets mobiliers et marchandises dépendant de la faillite dudit sieur Salomon, et consistant en :
 Chaises, tables, batterie de cuisine, linge, chandeliers, bougies, cafés, sucre, bouchons, savons, grande quantité d'autres articles d'épicerie et mercerie, grand assortiment de vaisselle, parfumerie, cierges, voiture, camion et autres objets.
 On paiera comptant, plus cinq pour cent. (669)

AVIS.
 Obligations hypothécaires de 300 francs au porteur, rapportant 5 0/0 net d'impôt, valeur de toute sécurité.
 Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. RABILHAG, directeur de la succursale du Comptoir Financier et Industriel de Paris.
75, Rue d'Orléans, 75, à Saumur. (670)

EMPLOI
DES MOTEURS A GAZ
 Nous apprenons que M. J. B. STEARS, propriétaire de l'Usine à Gaz de Saumur, vient d'abaïsser le prix du gaz, en faveur des machines, à 0 fr. 30 le mètre cube, pour en favoriser l'emploi, à condition qu'ils soient réglés par un compteur spécial. — Tous nos industriels qui ont besoin de force motrice apprendront cette nouvelle avec plaisir. (635)

A VENDRE
TROIS CHIENS COURANTS
 de deux à trois ans,
 Bien dressés.
 S'adresser à M. VAUCELLE, aux Tuffeaux. (667)

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacal et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).
 Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.
 Se vend en boîtes de 1 kilogram. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr.; et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA
 est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.
 Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. (450)

ON DEMANDE DES COURTIERS pour les abonnements à un journal financier, agricole et commercial.
 Bonnes remises.
 S'adresser au Bureau du journal.

33, RUE DE FLEURS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition
 Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires
 Encyclopédies
 Histoire
 Géographie
 Littérature
 Philosophie
 Sciences
 Industrie
 Beaux-Arts

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture
 Construction
 Ouvrages illustrés
 Voyages
 Romans
 Publications artistiques
 Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES
GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.
 En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEUZIOU, 2 vol. gr. in-8, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

UNE PERSONNE DE CONFIANCE demande une place pour faire la cuisine et le ménage.
 S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
 Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
 5 fr. par an

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
 Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

BANDAGES HERNIAIRES
 DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.
 Seul dépôt à Saumur, chez M^{rs} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. M^{rs} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie, toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.
PRIX MODÉRÉS.

50 pour 100 de REVENU PAR AN
LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE
 Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE, 7, place de la Bourse, Paris
 Saumur, imprimerie de P. GODDET.